

Des tablettes tactiles pour apprendre autrement

LES NOUVELLES DE FALAISE | jeudi 4 janvier 2018

661 mots



Jeudi 21 décembre, les directeurs ou directeurs adjoints des écoles du Hom, de Cesny-Bois-Halbout, de Clécy, de Fresney-le-Puceux, de Bretteville-sur-Laize et de Gouvix se sont vus remettre chacun une valise numérique des mains des représentants de l'Éducation nationale et de la communauté de communes.

L'école a décidément bien changé. Dès la rentrée, les élèves de six écoles du territoire apprendront (un peu) différemment. Dans leurs mains, un nouvel outil : la tablette numérique.

Thury-Harcourt. Les 75 tablettes numériques seront réparties entre six écoles du territoire fusionné, Cingal-Suisse normande.

Jeudi 21 décembre, à la maison des services de Thury-Harcourt, les directeurs ou directeurs adjoints des écoles du Hom, de Cesny-Bois-Halbout, de Clécy, de Fresney-le-Puceux, de Bretteville-sur-Laize et de Gouvix se sont vus remettre chacun une valise numérique des mains des représentants de l'Éducation nationale et de la communauté de communes.

75 tablettes distribuées

« L'objectif de ces tablettes tactiles n'est pas de décharger l'instituteur ou que l'élève en fasse la même utilisation qu'à la maison », insiste Mikaël Guillory, conseiller numérique pour l'Éducation nationale. Lui aura en charge la formation des enseignants. « Ils seront conviés le 25 janvier pour une prise en main technique et pédagogique des tablettes. Cela leur permettra de manipuler. »

« C'est un univers à découvrir », sait Olivier Couppey, directeur de l'école de Cesny-Bois-Halbout, qui vient en parallèle de recevoir cinq ordinateurs portables. « C'est plus une cerise sur le gâteau, c'est le cerisier », sourit Renaud De Lavenne, directeur de l'école de Clécy, même s'il le concède : « on a besoin d'apprendre comme nos élèves apprendront ».

« Une plus-value pédagogique »

Dans les faits, les tablettes se transformeront en formidables outils pour les écoliers en difficultés notamment, pour l'apprentissage de l'écriture ou encore pour ceux souffrant de dyslexie.

« Cela donne une plus-value pédagogique en permettant de faire des choses qu'on ne peut pas réaliser sur papier », continue Mikaël Guillory qui donne quelques exemples : **« De la petite section jusqu'au CM2, on peut travailler en atelier, de façon autonome, ou bien par projet. On peut envisager créer un film, des exercices *via* des applications spécifiques ou encore des enregistrements et prendre des photos lors des sorties que l'on publierait sur une plateforme ou sur le site Web de l'école. »**

La WiFi, installée directement dans la valise, assurera la mobilité des 12 tablettes (pour les écoles de Suisse normande, 13 pour les écoles du Cingal) dans l'enceinte de l'établissement.

L'investissement de 48 000 € est supporté à 50 % par l'Éducation nationale et à 50 % par la communauté de communes. **« Le collège de Bretteville-sur-Laize est le porteur du projet car lui bénéficie du plan numérique »,** informe Gérard Launay, vice-président en charge des affaires générales liées aux affaires scolaires. **« Cela incluait les écoles environnantes. Au titre de l'égalité du territoire, nous avons signé une convention pour étendre le dispositif à trois des écoles de Suisse normande. »**

Quid des autres et du collège de Thury-Harcourt Roger-Bellair ? **« J'ose espérer qu'une action sera mise en place au collège et dans l'ensemble des écoles du territoire. On n'a pas la main. Ce qui est sûr, c'est que ces élèves de Suisse normande auront cet enseignement. »**

En parallèle, le plan informatique continue son déploiement. Des vidéoprojecteurs et des tableaux sont en cours d'installation dans les classes.

Audrey Chevallier